

Comité Technique commun du 15 juin 2018 RAPPORT (information)

VILLE DE RENNES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION COMMUNICATION, PROJETS, DOCUMENTATION

Rennes 2030 : consultation interne

A) Contexte et enjeux

Rennes 2030, acte 2. L'avenir du cœur de ville est mis en débat avec les usagers et habitants, notamment au regard de l'arrivée de la ligne B et de ses impacts sur les mobilités et les usages du centre-ville.

L'enjeu global de la démarche est d'avoir une esquisse des usages possibles des espaces et des temporalités pour le centre-ville, à moyen / long terme.

La collectivité souhaite y associer au préalable ses agents ("avant-première").

B) Objectifs

Les objectifs sont :

- De donner du sens, informer les agents
- De recueillir leurs points de vue et idées
- De tester les modalités de concertation pour les ajuster si nécessaire

Tous les agents sont invités, et en particulier celles et ceux qui travaillent essentiellement pour et dans le centre-ville (voirie, crèches, DQ centre, etc.), notamment les agents de catégorie C.

C) Méthodologie

Quand	Quoi
Mai 2018	Premiers éléments de communication, notamment sur la conférence, dans Liaison RH et sur l'intra. Une vidéo pédagogique explique les enjeux du projet http://intranet/fr/a-lire/toute-lactu-par-date/lire-lactualite/article/rennes-2030-une-video-vous-explique-tout/index.html Information auprès des directions telles que DV, DEE, DPE, DPAG, pour les inciter à proposer à leurs agents de venir assister à la conférence.
Juin 2018	22 juin de 9h à 10h30 : conférence en présence de Nathalie Appéré, Maire de Rennes, d'Alexis Mariani et Cécile Vignes sur le projet Rennes 2030. 243 agents sont inscrits à ce jour

	Fin juin : dossier spécial ReMix
10-16 septembre 2018	Balades urbaines et visites de points hauts en début et fin de journée et sur le temps du midi. Ouvert à tous, sous réserve de l'accord du responsable de service. Moitié temps de travail, moitié temps personnel (même principe que les visites culturelles, de service...) Mise en place d'1 café –agent réservé aux collègues qui travaillent pour le centre-ville (sur le temps de travail) et d'un second ouvert aux agents intéressés, quel que soit leur lieu de travail.
Octobre- Novembre	<i>Poursuite de la phase de concertation, avec les habitants et usagers</i>
Décembre- Janvier	<i>Analyse des résultats / idées</i>
Février 2019	Restitution. Les agents y seront invités

Les membres du Comité Technique commun prennent acte de ces informations.